

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

S M I C A

Immeuble Le Sérail
10 rue du Faubourg Lo Barri
12000 RODEZ

Séance : 11/12/2025

Numéro : 1

Objet : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 7 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

DE L'ASSEMBLÉE EXTRA-SYNDICALE DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-cinq,
Le onze décembre,

Les membres de l'Assemblée Extra-Syndicale, légalement convoqués le 7 novembre 2025, se sont réunis à la Salle des festivités, allée de la Faille 12450 FLAVIN sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de délégués en exercice : 438 (arrêté préfectoral n°12-2025-10-27-00005 du 27 octobre 2025)

Nombre de délégués présents (43) ou représentés (50) : 93

Nombre de délégués absents (324) ou excusés (21) : 345

Collectivités présentes ou représentées :

Les Communes : Alrance, Arnac-sur-Dourdou, Aubin, Belcastel, Bournazel, Boussac, Bozouls, Brommat, Cabanès, Camboulazet, Castanet, Colombiès, Condom-d'Aubrac, Coubisou, Coupiac, Cransac-les-Thermes, Creissels, Crespin, Curan, Decazeville, Dourbies, Drulhe, Entraygues-sur-Truyère, Escandolières, Espalion, Firmi, Fondamente, Fouzilhon, Gabriac, Grammond, Huparlac, Laissac-Sévrac-l'Eglise, Lanuéjouls, Lapanouse-de-Cernon, Lédergues, Lescure-Jaoul, Lunac, Martiel, Mayran, Monteils, Montfranc, Montrozier, Mouret, Moyrazès, Murasson, Murat-sur-Vèbre, Mur-de-Barrez, Muret-le-Château, Najac, Naucelle, Nauviale, Olemps, Peux-et-Couffouleux, Plaisance, Pomayrols, Quins, Rivière-sur-Tarn, Roquessels, La Rouquette, Roussennac, Saint-Affrique, Saint-Amans-des-Cots, Saint-André-de-Najac, Saint-Beaulize, Saint-Christophe-Vallon, Saint-Côme-d'Olt, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Sainte-Eulalie-d'Olt, Saint-Igest, Saint-Santin, Saint-Sever-du-Moustier, Salles-la-Source, Salmiech, Sanvensa, Sébazac-Concourès, Sébrazac, La Serre, Soulages-Bonneval, Sylvanès, Tauriac-de-Naucelle, Taussac, Thérondels, Veyreau, Vézins-de-Lévézou, Vimenet.

Les CCAS : Laissac-Sévrac-l'Eglise, Montrozier.

Les Communauté de Communes : Comtal Lot et Truyère, Muse et Raspes du Tarn, Larzac et Vallées.

Les autres structures : SIVOS du Pays Ségali, SMICTOM Nord Aveyron, SIVOM Tarn et Lumensonnesque.

Madame Florence CAYLA est nommée secrétaire.

Monsieur le Président présente et commente un à un les différents points du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 7 novembre 2024, ayant donné lieu à délibération, à savoir :

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 8 décembre 2023,
2. Débat d'orientation budgétaire 2025.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée Extra-Syndicale réunie ce jour,

APPROUVE le compte-rendu de l'Assemblée Extra-Syndicale du 7 novembre 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Président du SMICA

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL